

Département du Puy-de-Dôme – Commune de Randan

Séance du 27 août 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept du mois d'août à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Randan, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sandrine COUTURAT, Maire.

Convocation du 22 août 2024.

Ordre du jour :

- * Subvention communale 2024 – association Éveil Randannais
- * Ancien cimetière de Randan – tarif stèle concession N°28 (plan) suite à procédure de reprise en état d'abandon
- * Réflexion sur le devenir des bâtiments communaux suivants :
 - la Mairie actuelle
 - l'ancienne école primaire (partie restante)
- * Réflexion sur le devenir de la pharmacie et de l'Hôtel du Centre
- * Médiathèque : plans
- * Brocante – fête patronale du 1^{er} septembre
- * Comptes rendus des commissions de la Communauté de Communes Plaine Limagne et des commissions municipales
- * Questions diverses

Présents : Mme COUTURAT, Mme FARGEVIEILLE, M. VIALARD, Mme COMBETTE, Mme CALIMÉ WATIEZ, M. GRELET, Mme PEREZ, M. GAYET, Mme BERGER, M. FABRE, Mme CHANEBOUX,

Absents excusés : M. MATHILLON (Procuration à Mme COUTURAT), Mme MASSERET, Mme MATHÉ (Procuration à Mme CALIMÉ WATIEZ), M. BARRIER, M. REMONDIN, M. MARCHE,

Absent : M. GRINDEL,

Secrétaire de séance : M. VIALARD.

Le procès-verbal de la séance du 16 juillet 2024 sera présenté lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Département du Puy-de-Dôme – Commune de Randan

Séance du 27 août 2024

Présentation Drone Perception

Monsieur Vincent DURET est venu présenter les réalisations de sa société « Drone Perception » au Conseil Municipal. Les prestations de celle-ci permettent de visualiser et de photographier par drone tout terrain, toitures, etc....

Les prix peuvent être définis par forfait, devis ou durée du travail.

1- DCM 63_2024 – Subvention communale 2024 – association Éveil Randannais

Présents : 11 Votants : 13 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 2

Commentaires : Néant

Délibération :

Vu la délibération N°16/2024 en date du 27 février 2024 attribuant à l'association Éveil Randannais une subvention communale d'un montant de 130 €, au titre de l'année 2024.

Madame le Maire présente à l'assemblée le compte-rendu de l'assemblée générale de l'association qui s'est tenue le 11 juillet 2024. Elle demande l'avis du Conseil Municipal.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à la majorité :

- de verser une subvention d'un montant de 250 € comme les années précédentes.

2- DCM 64_2024 – Ancien cimetière de Randan – tarif stèle concession N°28 (plan) suite à procédure de reprise en état d'abandon

Présents : 11 Votants : 13 Pour : / Contre : / Abstention : /

Commentaires :

Délibération :

Madame le Maire informe l'assemblée que la concession n°28 (plan) a été reprise lors de la première procédure de reprise de concessions réputées en état d'abandon. Il a été décidé, lors de la procédure de reprise, de conserver la stèle. Il convient d'en fixer le tarif.

Après être passé au vote :

- Gratuit : 10 voix ;
- Payant : 2 voix ;
- Abstention : 1 voix.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à la majorité :

- de faire don de la stèle lors de l'achat de la concession et que le nettoyage et la suppression des noms soient effectués rapidement.

3- Réflexion sur le devenir de la Mairie actuelle et de la partie restante de l'ancienne école primaire

Plusieurs pistes sont envisagées : espace coworking, associations

Avant de prendre une décision définitive, le Conseil Municipal souhaite que la commission communale « Bâtiments communaux, travaux » recense le patrimoine de la Commune, avec leur utilisation au quotidien.

Ce projet sera ensuite présenté en Conseil Municipal.

Il a été évoqué la possibilité de faire participer les associations aux frais de fonctionnement.

Séance du 27 août 2024

4- Réflexion sur le devenir de la pharmacie et l'Hôtel du Centre

Madame Emmanuelle FARGEVIEILLE, Maire-adjointe a pris contact avec le propriétaire de la pharmacie. Dans l'immédiat, il ne souhaite pas vendre son bâtiment.

L'Hôtel du Centre est actuellement en liquidation judiciaire. Il n'y a plus de mobiliers dans le bâtiment. D'énormes travaux sont à prévoir (toiture, remise aux normes).

5- Médiathèque - plans

Madame le Maire a présenté les plans de la médiathèque, projet réalisé par la Communauté de Communes Plaine Limagne.

Le permis de construire a été accordé le 18 juillet 2024.

Les travaux débiteront début 2025.

6- Brocante – fête patronale du 1^{er} septembre

Les brocanteurs sont attendus à partir de 6 H 00. Ils doivent être inscrits sur le registre.

Les membres de la commission communale « Manifestations culturelles, fêtes & associations » placeront les brocanteurs.

La buvette et la restauration seront tenues par l'association Sport Co.

La structure gonflable, offerte par la Commune, sera présente de 10 H 00 à 18 H 00.

7 - Comptes rendus des commissions de la Communauté de Communes Plaine Limagne et des commissions municipales

Néant

QUESTIONS DIVERSES

8- Réunion des Associations

Une réunion est prévue, le samedi 31 août 2024, à 10 H 30 avec les associations sportives de la Commune pour la mise en place du planning d'occupation de la salle des sports pour l'année 2024/2025.

9- Vidéo protection

Le Conseil Municipal demande de se renseigner sur la possibilité de mettre en œuvre un dispositif de caméras de vidéo protection et de voir si des demandes de subventions sont possibles.

10- Caniveaux

Voir pour mettre un caniveau supplémentaire ou plus large devant la salle des sports et faire une évacuation devant le portail de la station d'épuration.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22H20.

Département du Puy-de-Dôme – Commune de Randan

Séance du 27 août 2024

Table des délibérations :

DCM 63_2024	<i>Subvention communale 2024 – association Éveil Randannais</i>
DCM 64_2024	<i>Ancien cimetière de Randan – tarif stèle concession N°28 (plan) suite à procédure de reprise en état d'abandon</i>

Tableau des signatures :

NOM	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE
COUTURAT Sandrine		FARGEVIEILLE Emmanuelle	
VIALLARD Jean		COMBETTE Jeannine Gisèle	
MATHILLON Jean-Jacques (Procuration à Mme COUTURAT)		CALIMÉ WATIEZ Brigitte	
GRELET Thierry		PEREZ Nicole	
MATHÉ Sylvie (Procuration à Mme CALIMÉ WATIEZ)		GAYET David	
BERGER Françoise		FABRE Sébastien	
CHANEBOUX Sandrine			